

P2026 AR 29



DECLARATION PREALABLE AVEC PRESCRIPTIONS DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		DP0120842600013
Déposée le : 08/06/2026	Complétée le :	SURFACE DE PLANCHER : 0 NOMBRE DE LOGEMENTS CRÉÉS : 0 DESTINATION : HABITATION
Par :	Monsieur LAVABRE Daniel	
Demeurant à :	7 avenue du boundoulaou 12100 Creissels	
Pour :	Installation de 6 panneaux photovoltaïques en toiture	
Sur un terrain sis :	7 avenue du boundoulaou 12100 Creissels AA-0173	

Monsieur le Maire de CREISSELS,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L. 421-1 et suivants, R. 111-2, R. 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat & Déplacements approuvé par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 26/06/2019,

VU la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLUi-HD approuvé par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 20/09/2022,

VU la modification n° 1 du PLUi-HD approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 19/09/2023,

VU la révision allégée approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 29/05/2024,

VU la modification n° 2 du PLUi-HD approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 28/05/2025,

VU la demande de déclaration préalable susvisée,

ARRETE

ARTICLE UN : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une DECISION DE NON-OPPOSITION, sous les réserves mentionnées aux articles suivants :

ARTICLE 2 : Tous les accessoires d'encadrements, raccordements, bordures, liaisons ... seront de couleur similaire aux panneaux.

CREISSELS, le 11 JUIN 2026 Rem en main propre

Jean-Louis CALVET

DP0120842600013 - 1 / 2

Dépôt affiché en Mairie le : 08/06/2026

Décision affichée en Mairie le :

Décision transmise en Préfecture le :

12 JUIN 2026

15/06/2026